



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris le 2 mai 2023

Lancement du chantier de planification écologique sur les produits phytopharmaceutiques, traitant de l'anticipation du retrait de substances actives et du développement de solutions alternatives pour la protection des cultures

Le Première ministre, Elisabeth Borne, avait annoncé lors du Salon international de l'Agriculture, le 27 février dernier, un chantier de planification écologique sur les produits phytopharmaceutiques et l'adaptation des techniques de protection des cultures. Ces travaux, visant à anticiper le retrait des substances actives les plus préoccupantes et à renforcer la mobilisation des acteurs concernés pour élargir la palette de solutions à mettre à la disposition des agriculteurs pour leur permettre de préserver un bon niveau de protection des cultures ont été lancés ce jour par le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, Marc Fesneau ; la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Sylvie Retailleau ; le ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Christophe Béchu et la ministre déléguée de l'Organisation territoriale et des Professions de santé, Agnès Firmin Le Bodo.

Le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire a mis en place des groupes de travail pour chacune des sept filières identifiées : « grandes cultures » (céréales, oléoprotéagineux, betterave à sucre, pommes de terre), « fruits et légumes », « plantes à parfum aromatiques et médicinales », « vigne », « horticulture », « semences », « cultures ultra-marines », ainsi qu'un groupe sur les « cultures biologiques ».

Ces groupes de travail, pilotés par la direction générale de l'alimentation (DGAL) du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, permettront de recenser les problèmes existants à court, moyen et long termes. Il s'agit dans un premier temps de partager collectivement avec les filières le calendrier européen de retrait des substances actives, de cibler les usages les plus menacés, d'identifier l'éventail des alternatives disponibles et dont l'efficacité est reconnue, d'analyser leur degré de maturité, de les déployer et pour certaines d'entre elles d'intensifier les actions de recherche et d'innovation, notamment dans le cadre de France 2030.

Ils associeront les instituts techniques et les interprofessions concernées, des spécialistes de l'ANSES et de l'INRAE, et des experts de la Direction générale de l'alimentation (DGAL) pour que les filières soient en mesure de proposer aux exploitants des techniques alternatives chimiques et non chimiques aux substances actives menacées. Le Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces Ruraux (CGAAER) apportera son expertise et son appui à ces groupes de travail.

Cette nouvelle approche par filière basée sur davantage d'anticipation des retraits de certaines substances et d'innovation, et sur un accompagnement plus étroit des agriculteurs, est ainsi mise en place pour favoriser un changement de pratiques. Ce plan d'action est la première composante du plan Ecophyto 2030, annoncée par la Première ministre, qui devrait être finalisé pour la rentrée 2023.

En parallèle, un appel à projets d'un montant de 6,25 millions d'euros est lancé ce jour, dans le cadre du Plan Ecophyto II + : il ciblera en priorité des projets proposant le développement d'alternatives non chimiques à l'utilisation d'herbicides en lien avec les priorités identifiées par les filières. Il s'agit d'un enjeu de taille et commun à de nombreuses filières.

Contacts presse

Service de presse de Marc FESNEAU,
ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté
alimentaire

Tél : 01 49 55 59 74

cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse de Christophe BECHU,
ministre de la Transition écologique et de la Cohésion
des territoires

Tél : 01 40 81 78 31

communication.mtect@ecologie-territoires.gouv.fr

Service de presse de Sylvie RETAILLEAU,
ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Tél : 01 55 55 82 00

presse-mesr@recherche.gouv.fr

Service de presse de Agnès FIRMIN LE BODO,
ministre chargée de l'Organisation territoriale et des
Professions de santé

Tél : 01 40 56 85 17

sec.presse.cabotps@sante.gouv.fr